

FICHE d'INSCRIPTION aux SORTIES de la Section PARIS XII-XIII



Automne Hiver 2026 2027

Nom _____ Prénom _____ Section _____

Adresse _____ CP _____

Mail _____ Tel _____

Le mercredi 23 septembre 2026 à 10h 15

Pour 18 personnes

☐

Promenade commentée du quartier Croulebarbe

24 € x Nb de places _____ = prix à payer _____ €

Le mardi 20 octobre 2026 à 14h 15

Pour 20 personnes

☐

Visite guidée du musée des Arts décoratifs,

22 € x Nb de places _____ = prix à payer _____ €

Mardi 24 novembre à 14h 45

☐

Visite guidée de la maison de Georges Clémenceau *Pour 18 personnes*

20 € x Nb de places _____ = prix à payer _____ €

Le dimanche 6 décembre 2026 à 14h 30

☐

Amadéus au théâtre Marigny

Pour 30 personnes

50 € x Nb de places _____ = prix à payer _____ €

Le mardi 15 décembre 2026 à 17h 30

☐

Conférence de Jean-Noël Cordier : Le mobilier français du XVIIIe

9 € x Nb de places _____ = prix à payer _____ €

Le samedi 9 janvier 2027 à 15h

☐

Galette des rois en musique

23 € x Nb de places _____ = prix à payer _____ €

Le jeudi 11 février 2027 à 13h 45

Visite guidée de la Faculté de Pharmacie de Paris

14 € x Nb de places _____ = prix à payer _____ €

Le jeudi 18 mars 2026 à 15h

Assemblée générale de la section Paris XII- XIIIe et conférence du Dr Philippe Charlier sur Clémenceau

AG et conférence seuls 0 € Nb de places _____ prix à payer _____ 0 €

AG, conférence et cockta 26 € Nb de places _____ prix à payer _____ €

Nom de l'accompagnant _____

Fiche à nous retourner renseignée

MODALITES PRATIQUES

Vous accordez le droit à votre image pour la communication de l'AMOPA sinon, veuillez le stipuler très clairement !

Le nombre de places proposées va de 10 à 30 ou plus : Les inscriptions sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée.

Aucune inscription verbale n'est acquise tant que votre règlement ne nous est pas parvenu.

Si votre inscription n'a pas été possible, vous serez prévenu et votre chèque vous sera rendu ou broyé.

En cas d'empêchement majeur et si nous sommes prévenus suffisamment tôt, nous pourrions vous rembourser.

Veuillez rédiger 1 chèque par manifestation à l'ordre de AMOPA Paris 13e et indiquer laquelle au dos.

Les bulletins d'inscriptions, accompagnées des chèques, sont à envoyer à Madame Magali Madan, 15 rue des Barres 75004 PARIS

Vous pouvez aussi régler par virement sur notre compte :

AMOPA SECTION PARIS 13 - CPP 33 757 78 P 033

En cas de règlement par virement merci de mentionner le motif dans l'espace prévu à cet effet, et en particulier la sortie choisie : La trésorière vous en saura gré !

Merci aussi d'envoyer une copie de votre bulletin d'inscription à **amopa.paris12.13@gmail.com**

Les renseignements pratiques sont à demander à Madame Rose-Marie Wilbert : 06 63 71 03 61

Le prix demandé inclut l'assurance complémentaire de AMOPA Paris XII-XIII

et l'ensemble des frais accessoires,